



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 4 Octobre 2021

COMpte-RENDU

Réunion du conseil municipal du 1^{er} Octobre 2021

Présents : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice – PIRAT Isabelle – PRABEL Marie-Line – CHALOT Jany -DAUVERGNE Pascale – CAZIER Isabelle - POUX Patricia – SERGENT Nathalie - MASSKOURI Kaltoume.
MM. DELONG Franck - VASSAUX Jean-Jacques – VION Pierre - BERTHET Daniel – VIALET Eric – PINDADO Nicolas - ANDRE Daniel – BOILLET Stéphane – BAUDIN Clément
Absents excusés : Jean-Paul MARICHY (a donné pouvoir à Jany CHALOT)
Secrétaire de séance : Nathalie SERGENT

Le compte-rendu de la séance du 27 août 2021 est adopté à l'unanimité.

Décisions prises par délégation du conseil municipal :

- Avenant aux travaux d'isolation de la toiture de l'immeuble 94 grande rue : + 11 289.80 € HT du fait en cours de chantier de la réalisation de 121 m2 supplémentaires d'isolation sous rampant
- Convention avec l'Etat pour l'équipement du groupe scolaire en tablettes, programme « France Relance numérique »

ADMINISTRATION GENERALE

Démarrage du programme « Petite Ville de demain » - Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA
M.Philippe BRAS, chef de projet « Petite Ville de demain » a pris ses fonctions le 16 septembre dernier. M.BRAS est mis à disposition par la communauté de communes pour le programme petite ville de demain de Cuisery. Il présente ses grands axes de travail et les contacts déjà pris pour faire aboutir nos projets prévus au programme petite ville de demain.

FINANCES

Demande de subvention « Plan vélo et mobilités actives » – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA – Mme PRABEL

L'Etat va relancer de nouveaux programmes pour le plan vélo et mobilités actives fin 2021 et courant 2022. Les fonds seront gérés au niveau régional. Les travaux envisagés sur la Route de Pont de Vaux prévoient une piste cyclable. Madame le Maire précise que 2245 mètres linéaires de pistes cyclables sont prévus des deux côtés de la route sauf pour la dernière tranche. Des aménagements végétalisés et l'évacuation des eaux pluviales sont également prévus. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le dépôt d'une demande de subvention.

Tarif pour les copies des documents d'urbanisme – Rapporteur : Mme PRABEL

Le conseil municipal avait approuvé la suppression de la régie photocopies du fait de demandes récurrentes de particuliers n'ayant aucun rapport avec un dossier administratif. Dans le domaine de l'urbanisme, les personnes concernées par un ancien dossier peuvent en obtenir de droit copie et ce sont généralement des

dossiers volumineux. Ces demandes sont de plus en plus fréquentes. Les tarifs sont encadrés par arrêté ministériel et on ne peut aller au-delà soit : 0.18 euros pour une page et 2.75 € pour un CD-ROM. Les plans plus importants seront pris en charge au coût réel par le demandeur. Accord à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT

Rapport sur la Qualité et le Prix du Services : Rapporteurs : M.DELONG

M.DELONG fait une présentation synthétique du rapport 2020, avec des éléments techniques et financiers. Le rapport est consultable par tout élu qui le souhaite. A l'unanimité, le conseil municipal constate qu'il a été informé de ce rapport qui sera transmis également à la Direction Départementale des Territoires, à l'Agence de l'Eau et au Département.

VOIRIE

Route Départementale 375, projet de déclassement : Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

La RD 375 est située hors agglomération et relie la RD933 et la RD 175 sur une longueur de 859 mètres. Elle porte le nom de « Route de la Fontenelle » pour la commune. La vitesse est limitée à 50 km/h sur cette portion du fait de l'urbanisation. Aucun accident relevé depuis 2010. Compte tenu des itinéraires de substitution existants et bien adaptés au trafic et de son usage essentiellement local, le Département de Saône-et-Loire ne souhaite plus conserver cette voie en route départementale. Le Département propose de la rétrocéder à la commune. Madame le Maire précise qu'en cas de rétrocession, des travaux seront faits par le Département mais il n'y aura plus possibilité d'en faire pendant 3 ans. Les élus souhaitant plus d'informations sur la proposition, la fréquentation et réaliser un diagnostic, ce dossier est ajourné et reporté à une future séance.

LOTISSEMENT

Désignation d'un maître d'oeuvre : Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA - M.DELONG

Pour le futur lotissement Chemin du Port, la prochaine phase est le choix d'un maître d'oeuvre. Celui-ci aura en charge de réaliser les études de projet, la réalisation du permis d'aménager, la simulation financière à proposer aux élus et le suivi de tous les chantiers de travaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, retient l'offre de STUDIS INGENIERIE pour un taux d'honoraires de 8% soit une mission prévisionnelle de 26 780 € HT.

VIE ASSOCIATIVE

Demande de subvention exceptionnelle Aéro Club. Rapporteurs : M.DELONG

Le 4 septembre dernier, les enfants de Cuisery entrant en 6^{ème} ont bénéficié d'un vol découverte comme nous le faisons depuis quelques années. Cela s'est très bien passé à la satisfaction des enfants et des parents. L'Aéro Club sollicité une subvention de 195 € correspondant aux frais d'organisation de ces vols. Il sera demandé à l'avenir à l'association si une facturation est possible. A l'unanimité, le conseil municipal approuve le versement d'une subvention exceptionnelle de 195 €.

MOTION

Fédération Nationale des Communes Forestières. Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Madame le Maire expose que la Fédération Nationale des Communes Forestières alerte les communes sur l'annonce faite par le gouvernement d'augmenter la contribution de 14 000 communes et collectivités forestières au financement de l'Office Nationale des Forêts (ONF) et de supprimer 500 emplois au sein de l'ONF. La Fédération Nationale s'inquiète de la baisse des moyens donnés à l'ONF et du transfert des

financements sur les communes concernées. Dans la perspective des assises de la forêt, la Fédération Nationale demande aux communes de voter une motion demandant au gouvernement de retirer ces propositions et ainsi avoir du poids dans les discussions. A ce jour, 1000 communes ont voté cette motion. M.VION fait remarquer que nous n'avons pas les arguments du gouvernement par rapport aux éléments de cette motion. Madame le Maire précise que cette motion est proposée par solidarité avec les communes concernées qui vont voir leurs contributions augmenter. La motion est adoptée par 12 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions.

Questions et informations diverses

Arrosage du stade : comme évoqué au précédent conseil, un point est refait aussi bien avec le prestataire qu'avec la SAUR pour le projet de nouveau système d'arrosage du stade. Les derniers éléments d'informations sont communiqués au conseil municipal. Il n'y a pas encore confirmation de la validation complète du projet.

Repas des cheveux blancs : M.DELONG fait un point sur l'organisation de la journée du 10 octobre.

Le spectacle de Noël pour les enfants des écoles aura lieu le vendredi 17 décembre, après-midi

M.BAUDIN informe qu'un recensement du patrimoine de l'Eglise est en cours

Pour les festivités du 8 décembre, le comité des fêtes étudie un nouveau site vers la MTL pour installer deux chapiteaux et permettre un meilleur flux avec le contrôle encore possible du passe sanitaire. Ce choix est peut-être trop excentré par rapport au lieu habituel du Champ de Foire ? On peut envisager d'utiliser plus de place si besoin au Champ de Foire.

Les clip bins ont été installés au centre-bourg. Déjà un désagrément Place d'Armes avec une ouverture bloquée.

LE MAIRE
Béatrice LACROIX-MFOUARA

